

Recensement agricole de 2004

aux Comores

Manuel du Superviseur/Formateur

Introduction

L'agriculture demeure le secteur clef de l'économie comorienne . Elle participe pour environ 40% à la formation du PIB, rapporte l'essentiel des recettes d'exportation et emploie près de 60% de la population active .

Malgré son importance , l'Agriculture demeure un secteur à problèmes . La demande en produits vivriers qui suit la croissance démographique (2,7% par an) est en constante augmentation par rapport à une production vivrière stagnante .

En effet la production vivrière a connu une baisse régulière de productivité depuis quelques années due essentiellement à une réduction de la fertilité des sols , une législation foncière inadéquate qui ne favorise pas l'investissement privé en faveur de la protection des sols , une démographie galopante et un contexte macro-économique assez difficile.

Ainsi, la capacité du pays à couvrir ses besoins alimentaires par la production interne se réduit d'année en année , occasionnant l'augmentation des importations alimentaires qui elles mêmes sont très difficilement financées.

Par ailleurs , depuis plusieurs années les recettes d'exportation des principales cultures de rente (vanille, Ylang –Ylang, girofle) sont en baisse du fait de la concurrence sur les marchés internationaux .

Le secteur agricole demeure un secteur où la carence des données fiables est la plus marquée. Aucun recensement agricole n'a été jusque-là réalisé aux Comores.

Une enquête agricole a été menée en 1987 mais aucune documentation sur cette étude n'est disponible . Les quelques renseignements disponibles proviennent des estimations subjectives des vulgarisateurs agricoles qui ne disposent d'aucune méthodologie .

Ce recensement Agricole permettra entre autres de disposer des données de base pour l'orientation des décisions en matière de planification agricole. IL permettra également de mettre en place , le système permanent de collecte de statistiques agricoles courantes qui fournira au gouvernement des données fiables et à jour pour le suivi de sa politique de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté.

La bonne réalisation de cette opération dépend dans une large mesure de la formation et de l'encadrement du personnel chargé de la collecte des données sur le terrain.

Ce manuel est destiné aux superviseurs qui sont chargés :

- de former les enquêteurs et les contrôleurs
- d'encadrer ceux-ci pendant l'exécution des opérations du recensement agricole sur le terrain.
- De procéder au contrôle technique des questionnaires sur le terrain
- De sensibiliser les autorités administratives et militaires locales lors de leur déplacement sur l'importance de cette opération.
- D'intervenir auprès de ceux –ci en cas de besoin pour résoudre tout éventuel problème que pourrait avoir un enquêteur ou un contrôleur sur le terrain.
- De ramasser ou réceptionner les questionnaires entre les mains des contrôleurs une fois l'enquête finie sur le terrain et les acheminer sur Moroni où ceux-ci sont traités à l'informatique.

Voilà donc résumé très brièvement les principales missions confiées aux superviseurs pendant les opérations du recensement sur le terrain.

I La Formation

Considérée à juste titre comme l'une des principales tâches du superviseur , la formation est même la plus délicate des missions confiées aux superviseurs car un enquêteur et un

contrôleur mal formés ne sauront bien mener les enquêtes sur le terrain. C'est pourquoi, les formateurs doivent s'appuyer autant que possible sur les documents mis à leur disposition notamment : le manuel de l'enquêteur et le manuel du contrôleur

En tant que formateur, les superviseurs devront eux mêmes respecter et faire respecter par les agents à former le planning établi pour la formation.

I a Le rôle du formateur

Il est prévu trois centres de formation correspondant aux trois zones de supervisions qui sont représentées aux comores par les trois îles autonomes à savoir :

Ngazidja(Grande Comore)

Zuani (An juan)

Mw Ali (Mohéli).

Les formations des enquêteurs et contrôleurs se tiendront dans les capitales de ces îles.

Les superviseurs seront assistés pendant la formation par les responsables centraux :

Coordonnateur du Recensement Agricole , Superviseur National et Consultant CTPD en statistiques qui seront répartis dans chacune des îles et joueront le rôle de facilitateurs pendant la formation .

Après leur formation , les meilleurs enquêteurs seront retenus comme contrôleurs et suivront à cet effet une formation spécifique de deux jours.

Point n'est besoin de rappeler que chaque formateur devrait remplir de nombreuses tâches .

Pour ce faire il doit posséder certaines qualités ;

Le formateur doit :

- dispenser de manière méthodique des cours théoriques aux enquêteurs et futurs contrôleurs
- organiser des exercices d'application en salle et les travaux pratiques sur le terrain
- programmer des séances de discussions sur les difficultés rencontrées
- faire faire l'exercice général d'application afin de juger du degré d'assimilation des instructions ;
- mettre le matériel d'enquête à la disposition des contrôleurs et enquêteurs ;
- mettre en place les équipes d'enquêteurs retenus à la fin de la formation .

I b)les qualités d'un bon formateur

Pour mieux assumer son rôle , le formateur devra posséder certaines qualités tant physiques, intellectuelles que morales .

En effet, il doit :

1) Etre en bonne santé

-exposer debout et parler pendant des heures nécessitent une bonne résistance physique :

2) avoir une tenue décente.

-la bonne présentation est un facteur qui facilite l'acceptation et l'intégration dans un groupe , l'échec ou le succès dans les relations interprofessionnelles ;

3) être naturel et simple

La formation ne doit pas être l'occasion de soumettre autrui. Eviter d'être pédant . Soyez simple , ouvert et prêt à reconnaître vos propres lacunes et vos erreurs

4) maîtriser son thème et manifester de l'intérêt .

Pour la formation en général et pour le sujet du jour en particulier , un formateur qui tâtonne tourne facilement au ridicule et perd toute emprise sur l'auditoire d'où la nécessité de bien assimiler soi-même les instructions.

5) être ponctuel et prévoyant

Trop de retards aux séances de formation donne une mauvaise impression et discrédite le formateur qui doit lui-même donner le bel exemple.

Le formateur doit prévoir le matériel à utiliser pour la formation (craie ,bloc notes, bics, ..) .

6) être patient et dévoué

-parler pause ment et clairement, répéter la leçon s'il le faut pour mieux se faire comprendre ,récapituler et résumer les instructions ,manifester de l'intérêt réel pour son auditoire, répondre aux questions sans s'énervé ,même si celles –ci paraissent absurdes ;

7) être exemplaire ,ferme et autoritaire .

-exemplaire dans sa façon d'être en général ;
ferme et autoritaire dans la prise de position , dans le maintien de l'ordre et de la discipline , dans la direction des débats .

8) être précis et expressif

-dire ce qu'il faut dire et quand il le faut , éviter les divagations source de perte de temps, captiver son auditoire par son expression gestuelle , par la variation du ton de sa voix par la précision dans les réponses aux questions

g) faire un enseignement méthodique et gradué, bien introduire sa leçon ,exposer clairement en premier lieu le sujet du jour ,recourir aux questions courtes et univoques pour vérifier l'assimilation du cours , faire parler les participants .

La formation proprement dite

Lieu de la formation

La formation aura lieu dans chaque capitale de l'île où réside le superviseur .

Le superviseur prend soin pour choisir un local adéquat pour la formation .Il sollicitera en cas de besoin le concours des autorités de l'île (Directeur général du plan, directeur général de la production de l'île)

Le local à retenir devra répondre à certaines exigences

Etre loin des bruits et des distractions

Disposer d'un tableau noir

Disposer des tables et chaises suffisantes pour tous les participants .

Programme de formation

Le programme de formation prévoit des cours d'instruction, un exercice général d'application et des travaux pratiques sur le terrain .

Les cours d'instructions

Pour la formation des enquêteurs , le formateur devra faire le résumé de chaque chaque formulaire , les données qu'il vise à collecter et à qui s'adresse le formulaire ensuite il passera la parole à un participant pour la lecture des techniques de remplissage contenues dans le manuel des enquêteurs . Cette lecture sera suivie des explications du formateur qui de temps en temps donnera l'occasion aux participants afin qu'ils posent des questions d'éclaircissement ou de compréhension sur le formulaire . Le formateur illustrera le remplissage du formulaire par des exemples pratiques afin de mieux le faire comprendre aux participants .

Travaux pratiques

Ils auront lieu en salle et sur le terrain. Les travaux pratiques en salle consisteront à des exercices d'application permettant de vérifier si les cours sont assimilés .

Les travaux pratiques sur le terrain consisteront en l'exercice d'une enquête démonstrative dans quelques villages proches du lieu de la formation et ne faisant pas partie de l'échantillon . Cette enquête aura pour but de vérifier le degré d'assimilation des cours théoriques , de se familiariser avec le matériel d'enquête ,de maîtriser les rubriques du questionnaire et de corriger les erreurs commises .

Horaires des cours d'instructions

Les cours d'instructions se dérouleront comme suit :

Matinée de 8h30 à 11H00 cours

11h 30 à 12H00 pause café

Après midi de 12H00 à 14h 30 cours

Appréciation des candidats

Trois critères seront retenus pour l'appréciation des candidats :

- 1) résultats de l'évaluations sur les cours d'instructions en salle. Il sera donné aux candidats des données fictives dont ils s'en serviront pour le remplissage du questionnaire en salle
- 2) résultats de l'évaluation sur les travaux pratiques sur le terrain. Il s'agit ici de l'enquête proprement dite que les participants auront à mener sur le terrain(interview et mesurage des parcelles avec pose de carré de densité /rendement).
- 3)dévouement et conscience professionnelle du participant . cette évaluation doit commencer dès le démarrage de la formation . elle portera aussi bien sur le comportement du participant durant les cours d'instructions en salle que pendant les travaux pratiques sur le terrain .

Les trois notes seront pondérées des coefficients. Naturellement les travaux pratiques sur le terrain auront le coefficient le plus élevé, viendra ensuite l'évaluation théorique en salle puis le comportement du participant . Toutefois, le fait que le comportement du participant ait le coefficient le moins élevé ne vaudra pas dire qu'un participant manquant d'intérêt pour l'enquête devra être retenu s'il a de bonnes notes pour les deux premières évaluations . Au contraire, un participant qui manifesterait un désintéressement pour les enquêtes agricoles doit être purement et simplement remercié car ce travail a besoin de l'endurance et du sérieux .

L'encadrement Le superviseur est celui là qui servira d'interface entre le bureau central du recensement et le personnel de terrain. A ce titre il devra être régulier sur le terrain en vue de mieux encadrer ce personnel. L'encadrement se fera par un suivi technique des opérations sur le terrain C'est d'ailleurs la continuité de la formation que doit faire le superviseur sur le terrain. Ce encadrement doit être intense au début de l'enquête pour s'assurer que les gens ont bien maîtrisé les instructions.

Le contrôle

Le premier contrôle à faire par le superviseur est de passer à l'insu des agents dans les villages échantillons où ils ont déjà travaillé pour vérifier si effectivement ceux-ci sont passés dans ce village.

Le deuxième contrôle porte sur la vérification technique des questionnaire pendant le déroulement de l'enquête sur le terrain. A cet effet ,il se servira du manuel des contrôleurs où sont consignés les contrôles nécessaires à faire formulaire par formulaire .

Le troisième contrôle consiste à assister à l'interview dans le village échantillon pour s'assurer que l'agent a bien maîtrisé les instructions et à le suivre au champ pour vérifier si les mesures des parcelles sont bien faites ou pas .

A la fin de l'enquête et au moment de la remise des questionnaires au superviseur celui-ci procédera à un contrôle physique des questionnaires ceci en vue de s'assurer qu'il ne manque pas de formulaire.

Sensibilisation. Lors de ses tournées ,le superviseur ne manquera pas de faire des visites de courtoisie aux autorités locales , préfets, chefs de canton et chefs de village . A ces personnalités le superviseur ne manquera de rappeler les objectifs du recensements et surtout d'insister sur l'importance que l'Union des Comores lui accorde. Ce sont d'ailleurs ces autorités qui prendront la relève de cette sensibilisation auprès de leur population pendant leurs tournées ;

Résolution des conflits

Pendant l'enquête de petits litiges peuvent naître sur le terrain entre les enquêteurs eux-mêmes et entre ceux-ci et la population . Pendant sa tournée , le superviseur fera de son mieux pour résoudre le conflit entre enquêteurs et les réconcilier entre eux.

S'il s'agit d'un conflit entre agent de terrain et la population , le superviseur devra également tout faire pour le régler et s'il n'arrive pas à le faire alors il fera appel aux autorités locales afin que cela n'affecte pas le bon déroulement de l'enquête.